



BULLETIN D'ENGAGEMENT GROUPE

Les Foulées Vertes de CANDE – 6 Juin 2010

Challenge Vert 37

La Ferrière 9 Mai - Nouzilly 23 Mai - Candé 6 Juin - Noble Joué 27 Juin

Nom (Club, Association, Entreprise) : _____ Email _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Nom	Prénom	Sexe	Date naissance	Licence FFA	Signature	Course	Prix
						<input type="checkbox"/> 7 Km <input type="checkbox"/> 14 Km	
						<input type="checkbox"/> 7 Km <input type="checkbox"/> 14 Km	
						<input type="checkbox"/> 7 Km <input type="checkbox"/> 14 Km	
						<input type="checkbox"/> 7 Km <input type="checkbox"/> 14 Km	
						<input type="checkbox"/> 7 Km <input type="checkbox"/> 14 Km	
						<input type="checkbox"/> 7 Km <input type="checkbox"/> 14 Km	
						<input type="checkbox"/> 7 Km <input type="checkbox"/> 14 Km	
						<input type="checkbox"/> 7 Km <input type="checkbox"/> 14 Km	
						<input type="checkbox"/> 7 Km <input type="checkbox"/> 14 Km	
						<input type="checkbox"/> 7 Km <input type="checkbox"/> 14 Km	
Total en €							

7 km : 7 € par courrier ou dépôt à New Sports avant le 4 juin ou 9 € sur place

14 km : 8 € par courrier ou dépôt à New Sports avant le 4 juin ou 10 € sur place

A partir de 10 coureurs et plus, 1 € de moins par inscription sur le prix de la course

-Conformément à la loi n°99-223 du 23 mars 1999 relative à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage (publié au JO du 24 mars 1999), la participation aux compétitions sportives agréées par les fédérations sportives est subordonnée à la présentation d'une licence sportive portant attestation de la délivrance **d'un certificat médical mentionnant l'absence de contre indication à la pratique de la course à pied en compétition**, ou, pour les non licenciés à la présentation de ce seul certificat ou de la copie signée, qui doit dater de moins d'un an.

Licencié Fédération d'Athlétisme : Numéro de licence obligatoire sur le bulletin d'inscription et présentation au retrait du dossard.

Non licencié à la Fédération d'Athlétisme : Joindre un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied **en compétition** datant de moins d'un an.

Les concurrents autorisent les organisateurs, ainsi que la CDCHS, à exploiter les images fixes, ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation aux **FOULEES VERTES DE CANDE**, sur tout support, pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur sans qu'ils puissent s'y opposer au titre de leur droit à l'image.

Chaque coureur inscrit devra signer son engagement et pour les coureurs mineurs une demande d'autorisation parentale devra être jointe au bulletin d'engagement.

Retourner le bulletin, le règlement à l'ordre de l'AS Ripault section Course à Pied, avec le certificat médical ou la photocopie de la licence FFA avant le **04/06/2010** à :

M BOUCHETEAU Richard 2bis Allée de Clair Bois 37260 MONTS
ou déposer à NEWSPOITS 25 rue de l'Elysée 37000 TOURS.